

L'EDITO

N°68

SEPTEMBRE 2016



POSONS, DÈS À PRÉSENT, LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ !

La vie de nombreux retraités est aujourd'hui de plus en plus difficile et la probable non-revalorisation des pensions au 1^{er} octobre ne va pas améliorer leur vie ! Pourtant, nombreux sont encore les politiques qui font semblant de considérer que ceux-ci sont des privilégiés, des nantis, et qu'il convient de leur demander des « efforts » supplémentaires.

Les annonces dont on nous rebat les oreilles dans le cadre des primaires de la droite décomplexée, celles de Juppé, de Sarkozy, de Lemaire, et autres donneurs de leçons, vont toutes dans le même sens, celui de retarder l'âge de départ à la retraite, seule solution, selon eux, pour sauver notre système de retraite par répartition, et bien sûr ne pas augmenter salaires et pensions. En passant par la suppression des syndicats, notamment de la CGT...

L'extrême-droite propose un programme qui semble un « copier-coller » de celui de la CGT mais ne nous y trompons pas, ne tombons pas dans le piège : rappelons-nous notamment que, en 2010, durant la grande bataille pour la défense des retraites, Marine Le Pen avait taxé les grévistes et manifestants de voyous !

Il existe pourtant des alternatives mais proposées par des organisations qui n'ont pas accès aux médias, notamment à la télévision : pourquoi, aux débats politiques n'invite-t-on toujours que les mêmes « experts » et jamais les tenants d'une autre politique sociale ? Pourquoi ne parle-t-on de la CGT que pour ironiser sur la moustache de son secrétaire général ? La CGT est la bête noire du MEDEF et des partis libéraux et socio-démocrates et la criminalisation de ses militants est la preuve de son poids auprès des salariés.



La vraie réponse à la défense de notre protection sociale dans son ensemble (maladie, maternité, vieillesse...) est l'augmentation des cotisations patronales voire salariales. Combien coûte à la Sécurité sociale l'exonération des cotisations patronales, les impayés des patrons, l'évasion fiscale des multinationales « françaises », telles que Total ou Engie, et internationales comme Apple, Google, Amazon ?... Quant au CICE, censé permettre la création d'un million d'emplois, quels résultats ? Et que dire du Crédit Impôt Recherche, versé à Sanofi par exemple, qui ferme ses centres de recherche les uns après les autres ?

En cette période pré-électorale, on voit annuler quelques dispositions peu populaires et fleurir quelques annonces telles que la baisse des impôts, vieille revendication de la droite qui rêve de supprimer tous les services publics. Cette baisse d'impôt va sans doute satisfaire un certain nombre de nos concitoyens, mais quel impact sur tous ceux qui ne paient pas d'impôt ? Ce qui aurait pour eux de l'importance serait le rétablissement de la demi-part, la suppression de la taxe de 0,3 %, le retour à la défiscalisation des majorations de 10 % pour 3 enfants.

APRÈS LA TRAHISON DES PROMESSES ÉLECTORALES DE 2012 PAR LE PRÉSIDENT SORTANT, QUELLE CRÉDIBILITÉ POUVONS-NOUS DONNER À TOUTES LES ANNONCES ACTUELLES ? IL N'Y QU'EN NOUS QUE NOUS POUVONS AVOIR CONFIANCE, EN NOTRE ACTION AU JOUR LE JOUR POUR CONVAINCRE, POUR AMENER VERS LA CGT LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE RETRAITÉS ET D'ACTIFS.

LA CGT SERAIT-ELLE LA SEULE À EXIGER UNE ALTERNATIVE POLITIQUE À GAUCHE DU PS ?

Sommaire

1. **L'édito**
2. **L'action**
3. **L'information**
4. **L'orga, le Point. La vie des sections.**

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416



LE 15 SEPTEMBRE

POUR LES MANIFESTATIONS, RÉSULTAT MITIGÉ SELON LES VILLES, PLUTÔT SATISFAISANT DANS CERTAINES, DÉCEVANT DANS D'AUTRES. IL A TOUTEFOIS ÉTÉ DÉMONTRÉ QUE, APRÈS LES NOMBREUSES INITIATIVES DE L'ÉTÉ, **LA MOBILISATION EST BIEN REMISE EN ROUTE. !**



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE S'EST TENUE

LE 6 SEPTEMBRE, dans la salle du CCN, à Montreuil. Un des secrétaires de l'UFR est intervenu pour appeler les actifs à prendre en compte les revendications des retraités, à les défendre, en particulier dans les entreprises, auprès des directions et des CE.

LE 1ER OCTOBRE, DATE RETENUE POUR UNE ACTION COMMUNE INTERNATIONALE DES RETRAITÉS, DES ACTIONS SE TIENDRONT EN ESPAGNE, EN GRÈCE, À CUBA, EN ARGENTINE, AU BRÉSIL, AU CONGO, AU PORTUGAL... En France, pour des raisons de délais, il ne sera pas possible, cette année, de nous associer physiquement au mouvement. Utilisons massivement la lettre à nos responsables politiques ! Suite à la conférence de Copenhague (voir le bulletin de juillet/août), la direction de l'UIS des Retraités de la FSM nous a adressé UNE PROPOSITION DE LETTRE À REMETTRE À NOS RESPONSABLES POLITIQUES LOCAUX. Cette lettre reprend nos 5 revendications. Elle est à disposition des camarades, il suffit de nous la demander par téléphone (01 55 82 68 82) ou courriel (orga.ufr@fnic-cgt.fr).



SOLIDARITÉ

SOYONS NOMBREUX À SOUTENIR NOS CAMARADES TRAÎNÉS EN JUSTICE POUR AVOIR LUTTÉ POUR LEUR EMPLOI OU S'ÊTRE OPPOSÉS À LA LOI TRAVAIL : LE 27 SEPTEMBRE, CE SONT LES SYNDIQUÉS D'AIR FRANCE À BOBIGNY, LE 19 OCTOBRE, CEUX DE GOODYEAR À AMIENS, LE 25 NOVEMBRE, LES DOCKERS AU HAVRE.



Nouveau matériel pour la syndicalisation des retraités Cette carte, éditée par l'UCR CGT est à utiliser massivement lors des manifestations, des distributions de tracts. Elle est notamment disponible à l'UFR, n'hésitez pas à nous la demander !

LE PRELEVEMENT A LA SOURCE



La grande réforme fiscale promise par le candidat Hollande se solde par un tour de passe-passe.

Loin de s'attaquer de front au problème de la fiscalité, et alors que la fraude fiscale des entreprises à la TVA coûte à la France 24,5 milliards d'euros de manque de recettes en 2014, le gouvernement instaure le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, au 1^{er} janvier 2018.

Les 60 % de Français qui semblent favorables à la réforme croient-ils être dispensés de l'impôt sur les revenus 2017 (payés en 2018) ? L'état ne peut se dispenser de 80 milliards de ressources fiscales. Nous aurions donc à payer deux années d'imposition la même année !

Il est à craindre des augmentations d'impôts que derrière cette réforme ne se cachent notamment :

- ♦ Des augmentations de l'impôt devenues invisibles,
- ♦ La fusion de CSG et impôt sur le revenu (une vieille idée de Rocard)
- ♦ La fiscalisation des recettes de la protection sociale (désengagement du patronat quant au financement des cotisations)...

Pour plus de justice fiscale, ce n'est pas cette réforme qu'il nous faut : il faut s'occuper des prélèvements fiscaux et sociaux dans les entreprises et sur la finance.

Il faut une autre répartition des richesses produites, tournée vers le travail.

C'est dans cette voie que se situe la réforme de la fiscalité.

A NOUS TOUS D'Y TRAVAILLER !

MIGRANTS

Le problème de la jungle de Calais serait, dit-on, en partie réglé par l'envoi de plus de forces de police et le démantèlement rapide du camp de réfugiés. Rien de cela ne résoudra le problème.

Au-delà de l'indignation face à la détresse des migrants, quelles dispositions sont prises pour éviter de nouvelles jungles, quelles initiatives par le Haut-Commissariat aux Réfugiés, qui est maître d'œuvre en la matière pour la mise en place de mesures dignes et efficaces ? Il y a urgence à organiser leur accueil ! Pour cela il faut qu'au nom de la solidarité internationale soient dégagés des budgets afin de réaliser des structures d'hébergement et les ressources nécessaires pour leur alimentation et un accompagnement pour que les migrants puissent facilement s'intégrer par la maîtrise de notre langue voire une formation afin qu'ils aient accès à l'emploi qui leur permettra de subvenir à leurs besoins essentiels.

Et pour ceux qui désirent se rendre dans un autre pays il est impératif d'organiser leur voyage par des moyens de transports adéquats.

Il serait inhumain de dire « on va accueillir des migrants » en leur laissant comme seule perspective de dormir dans la rue, de se nourrir de nos pou-

belles. Tout ceci peut être mis en action rapidement si les gouvernements, notamment en Europe, dégagent les moyens financiers pour mettre fin à cette catastrophe humaine. Il y a urgence !

Il faut aussi, et c'est l'une des premières actions à mener, s'attaquer de façon radicale, sous l'égide des Nations Unies aux causes de ces exodes massifs.

Il s'agit de mettre en application la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée en France par l'Assemblée constituante le 26 août 1789, ratifiée par l'assemblée générale des nations unies le 10 décembre 1948, qui donne le droit et les moyens, à tout être humain sur cette terre, de simplement, en toute sécurité, vivre dignement. Le moment n'est-il pas venu d'appliquer les décisions prises par l'Etat français il y a 226 ans ?

Il faut aussi trouver des solutions pour ceux qui, non migrants, se retrouvent à la rue parce que sans travail ou travailleurs pauvres, sans oublier ceux qui, venus des pays de l'est, vivent sur les trottoirs avec souvent de jeunes enfants.

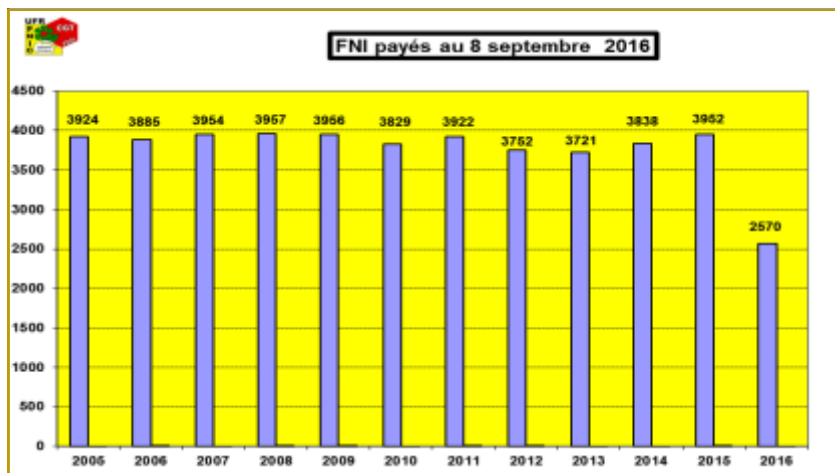


HOMMAGE À GEORGES SÉGUY LE 20 SEPTEMBRE : DEVANT UNE FOULE DE PRÈS DE 500 PERSONNES, RÉUNIES DANS LE COMPLEXE CGT DE MONTREUIL, PHILIPPE MARTINEZ ET PIERRE LAURENT NOTAMMENT ONT RENDU HOMMAGE AU RÉSISTANT, AU MILITANT SYNDICAL ET COMMUNISTE, AU FONDATEUR DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE DE LA CGT, AU CAMARADE TOUJOURS DISPONIBLE ET CHALEUREUX.

25 OCTOBRE, RÉUNION
DU CONSEIL NATIONAL
DE L'UFR

13/17 MARS, CON-
GRÈS UCR À BORDEAUX

27/31 MARS, CON-
GRÈS FÉDÉRAL AU BAR-
CARÈS



L'addition toute bête des FNI encore manquants (près de 80) pour 2015 fait clairement ressortir que nous sommes en mesure de franchir un palier symbolique, celui des 4000 FNI ! Ce résultat est tout-à-fait à notre portée et aura une incidence non négligeable sur la représentation des retraités au congrès fédéral de mars prochain ainsi que pour la représentation des retraités FNIC au congrès de l'UCR, en mars également. Quant à 2016, pourquoi ne pas se fixer l'objectif des 100 % réglés à fin décembre ? En trois mois, on peut faire beaucoup. NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP et démontrer ainsi à nos camarades actifs que le syndicalisme retraité est un vrai syndicalisme !

NOTE À NOS LECTEURS : nous avons reçu quelques remarques, justifiées, quant au retard de réception de certains numéros de notre bulletin. Rappelons que, dans les derniers mois, de nombreux envois – circulaires, tracts, appels à la grève et à manifester, en plus des publications fédérales habituelles – ont été effectués par la Fédération, d'où un engorgement et les regrettables retards constatés.

La vie des sections

SUITE DE L'HISTOIRE D'UNE PME DE LA PLASTURGIE

L'ACTION SYNDICALE CHEZ PLANET-WATTOHM

Avec la création de la CGT un an après l'implantation à Senlis, les revendications arrivent puis des grèves. Ce n'était pas facile car, en 1968, Planet Wattohm est la première usine à s'installer dans la cité royale – donc pas de tradition ouvrière et encore moins syndicale avec un recrutement en zone très rurale donc pas du tout favorable à la CGT. Sans oublier le paternalisme du patron qui, chaque jour, faisait sa visite des ateliers en disant bonjour aux salariés. Cela n'arrangeait rien même s'il ne faisait pas de l'anti-syndicalisme. Néanmoins, la CGT avec ses 130 syndiqués faisant 95 % de voix des inscrits aux élections, obtient des résultats sans faire grève car la direction savait qu'il y avait un rapport de forces. Les grèves interviendront plus tard...

Des accords d'entreprise entre 1970 et 1975 apportent des résultats : 13^{ème} mois, 6 mois de

maladie payés à 100 %, salaire 25 % supérieur au mini plasturgie, prime et congés d'ancienneté et d'événements familiaux n'existant pas dans la convention collective, échelle mobile des salaires avec une augmentation de + 2,5% par rapport à l'inflation. La subvention au CE, qui était de 0,5 % en 1969 augmente régulièrement pour atteindre 2,8 % en 1976 (unique dans la profession). Il y eut aussi quelques droits syndicaux, comme 40 h payées par an pour assister à des réunions statutaires (congrès).

En 1981, PLANET WATTOHM tombe dans l'escarcelle du groupe minier METAL.

La CGT doit appeler à la grève car la direction voulait revoir les accords d'entreprise à la baisse dont les salaires et la subvention du CE à 1 %. L'occupation de l'usine a duré 10 jours avec 95 % des salariés en grève sauf les 15 cadres, ET TOUS ENSEMBLE NOUS AVONS GAGNÉ ET GARDÉ NOS ACQUIS.

(à suivre)